



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

DU 08 DECEMBRE 2017

- **Emargement**

135 adhérents à jour : il faut 34 votants (présents et/ou procurations)

Quorum : 49

Ouverture de la séance à 20 H 20

En présence de :

Membres du bureau : Béatrice VALENCE , Présidente // Charles VALENCE, Secrétaire // Frédéric BALLAND, Trésorier

Membres du comité : Laure COSTALONGA

Professeurs : Gérard CLAUDEL// Lionel MAUGOUST

Commissaires aux comptes : Michel DIDIER // Damien JAMET

Ville : Mr Nicolas BLOSSE , adjoint délégué aux Sports

OMS : Jean-Claude Vincent

Excusés : Mr VALENCE David, Maire de St Dié // G. BOLMONT, Président du Comité des Vosges (opéré) // S. GIBIAT (Procuration), Laurence LESIGNE (Procuration), Adrien VALENCE(remise de ceinture noire à Senones, Procuration)., Sylvie HEGUENAUER.

Bienvenue et merci aux personnes qui se sont déplacées. Béatrice rappelle le caractère obligatoire de la tenue d'une AG annuelle qui permet de faire le bilan de l'année écoulée et prévoir ensemble les projets de la saison en cours.

Documents remis : le bilan 2016/2017 et le bilan prévisionnel 2017/2018.

Le PV de l'AG 2016 a été mis en ligne sur le site internet , comme il fait 7 pages, on ne peut l'imprimer pour le donner à tous. Après renseignements ce vote n'est pas obligatoire donc on ne le votera plus à l'avenir (effectivement pour les adhérents 2017/2018 voter des comptes de 2015/2016 ne rime pas à grand-chose !).

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation CR de l'AG de la saison précédente en ligne sur le site internet du club :

<http://judoclubdesaintdie.clubeo.com/page/assemblee-generale.html>

- Rapport moral de la Présidente
- AG extraordinaire pour modifications et rajout d'articles
- Rapport d'activités par le Secrétaire
- Rapport financier par le Trésorier
- Rapport des enseignants
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election du comité, du ou des vérificateurs aux comptes
- Divers
- Parole aux élus

Pot de l'amitié

Mode de scrutin : A main levée .

Voté oui à l'unanimité

Rapport de la Présidente, Béatrice VALENCE

Béatrice avait peur d'une participation faible ce soir, mais grâce aux procurations, nous atteignons largement le quorum. Merci à tous.

Saison satisfaisante avec une nouvelle ceinture noire au club la saison dernière en la personne de Gilles, qui a même eu droit à un joli reportage de Vosges TV. Encore bravo à Gilles qui est très courageux et méritant et qui travaille déjà à son deuxième Dan !

Une autre satisfaction, c'est qu'après quelques années en quasi solo pour faire les inscriptions de rentrée, un petit groupe de personnes qui s'investit avec sérieux. Béatrice les en remercie parce que la gestion d'un club aussi important, avec des professeurs salariés, n'est pas de tout repos, et c'est même parfois très lourd de démarches administratives qui ne tombent pas toujours à des moments où nous avons le temps de les faire. Rappelons que nous sommes bénévoles avec déjà un emploi, une famille et d'autres engagements à assumer. Alors cette nouvelle implication de membres du comité est une petite bouffée d'oxygène qui est appréciée. Merci.

C'est aussi pourquoi, afin de ne pas les démotiver – NOUS démotiver!- et parce que la législation l'impose, que nous rajouterons un article dans les statuts concernant les inscriptions en AG extraordinaire. Ceci afin de redéfinir le cadre des inscriptions qui devient du n'importe quoi quand on voit qu'en décembre certains pratiquants n'étaient toujours pas inscrits ou à jour malgré des relances.

La Présidente remercie tous les bénévoles, les services techniques de la Ville, le service des sports, les permanents du POJC, et toutes les instances qui nous ont aidé lors des manifestations de cette saison qui a

été bien chargée. Charles, notre secrétaire vous fera un récapitulatif de tout ce qui a été fait en 2016/2017 et prévu en 2017/2018.

Une belle satisfaction encore avec une hausse constante des licenciés. Comme quoi les cours dispensés sont appréciés, que notre accueil et notre convivialité sont bénéfiques pour l'image du club.

Merci également à la Municipalité pour le maintien de la subvention en numéraire (parce qu'il y a aussi la valorisation des aides matérielles passée au bilan), car au vu des comptes, on voit bien que cette subvention est nécessaire à la bonne marche du club.

Merci au Conseil Général qui a alloué une subvention exceptionnelle de 1500 € pour les 65 ans du Club avec la venue d'un champion Alain Schmitt, les ½ finales de Chpt de France Seniors et le tournoi A . Griffon. Subvention appuyée par Mr William Mathis.

Par contre, au niveau du sportif, il y a encore des progrès à faire, tant au niveau des participations qu'aux compétitions car on peine gravir les échelons lors des qualifications. Gérard fera le compte rendu.

Vote : OUI à l'unanimité

Nous ouvrons l'AG extraordinaire (quorum atteint).

Annexe 3

Modifications statuts et articles à rajouter :

-« Au bout d'un mois de présence, tout adhérent qui ne sera pas à jour dans son dossier : que ce soit certificat médical non présenté, dossier incomplet ou règlement manquant, se verra refuser l'accès au cours tant qu'il n'aura pas réglé sa situation »

Les enseignants tiendront un registre de présence dès la reprise des cours, consultable par le bureau avec trois colonnes obligatoires : certificat médical et une dossier/cotisation et renouvellement. Le bureau complétera au fur et à mesure des inscriptions afin que les enseignants puissent sanctionner les retardataires sur demande du Bureau.

- Il n'y a pas d'essai pour ceux qui renouvellent leur licence, ceux-ci doivent donc être à jour dès la première semaine de reprise des cours.

- Le certificat médical avec la mention « Apte au judo y compris en compétition » doit être présenté avec le dossier pour tout nouvel adhérent.

Désormais le certificat médical présenté sera conservé 3 ans. Mais il sera obligatoire pour les renouvellements, de rendre le questionnaire complété et signé avec le dossier médical ou présenter une copie de la page du passeport avec la case tamponnée et signée par le médecin.

Pour ceux qui ont coché 1 seule case oui dans le questionnaire annuel, il sera impératif de fournir un nouveau certificat médical récent sous peine de ne pas voir sa licence enregistrée et ne pas avoir accès au cours.

Vote : Oui à l'unanimité.

Clôture de l'AG extraordinaire et retour à l'AG ordinaire.

Rapport du secrétaire, Mr Charles VALENCE (annexe 4/5/6 tableaux FFJDA)

Belle progression des licenciés depuis 3 - 4 ans.

Pour preuve : 2015/2016 : 115 licenciés dont 85 H et 30 F

2016/2017 : 128 licenciés dont 90 H et 38 F

2017/2018 : 135 licenciés dont 105 H et 30 F

Progressions essentiellement chez les petits (baby et éveil) et les vétérans (ju-jitsu et Yoga)

Actions récurrentes du club :

- Tous les ans nous faisons venir St Nicolas qui offre un sachet de friandises aux enfants. Parfois on a Père Fouettard mais on manque de bénévoles pour le faire, c'est dommage. Il serait bien que des parents ou membres puissent s'impliquer dans ces rôles.
- Stages : 3 par an - Toussaint - Février et Pâques. Avec 2 ou 3 profs selon le nombre de participants : Gérard, Adrien et Lionel. Très bonne fréquentation avec une bonne ambiance et clubs variés . (On a même fait une petite surprise à Pâques aux participants). 6 ans à 13 ans.
- Fête du sport et des associations , comme tous les ans . Par contre on a trouvé la nouvelle formule sur toute la journée bien trop long. L'am suffisait. Mais le fait que ce soit à l'intérieur est mieux car condensé et les gens repassent plusieurs fois, que dehors non. Et on peut tirer des rallonges pour faire nos inscriptions sur ordinateur ou imprimer alors que dehors on ne peut pas non plus.
- Un CPS (entraînement départemental) de minimes à adultes durant les vacances de Noel
- Matinée famille. Moment apprécié où ce sont les enfants qui emmènent leurs parents/ Grands Parents/ ou frère-sœur sur le tatami. Voir si on renouvelle cette année, quand ?
- Judo Tour Eté. Avec le concours de la Ligue . Avait très bien marché la saison précédente car la Ville avait organisé un grand jeu parcours avec les colos. Cette année , pas trop réussi car pas de colos envoyées et les nouvelles structures gonflables de la Ville pour jouer ont cassé l'ambiance et l'attrait à notre stand.
-

Actions ponctuelles :

Grand WE du 27/28 mai où nous avons organisé le Tournoi Alain Griffon , mais ouverture aux judokas du Grand Est alors que pour les précédentes éditions c'était local.

Nous avons fait venir Alain Schmitt, grand judoka lorrain multi médaillé pour la remise des médailles et des diplômes. Il a également animé un stage pour minimes à adultes.

Le soir c'était le repas des 65 ans du club avec Mr Schmitt, la fille du regretté Alain Griffon qui est venue du midi pour l'occasion, des anciennes ceintures noires du club, d'une délégation de La Ligue Grand Est et du Comité des Vosges, du Maire et de son adjoint au sport, les membres du comité et anciens dirigeants.

Le dimanche nous étions à pied d'œuvre pour les ½ finales de championnats de France des Seniors, étape qualificative pour les France 1 ères et 2 èmes Divisions. Un de nos enseignants, Adrien y combattait, et malgré un beau parcours, il échoue au pied du podium.

Nous avons également emmené Gilles pour la matinée handy judo et une délégation d'une douzaine d'enfants au Mercredi de l'équipe de France à Epinal . Moment très apprécié de tous ou l'on a pu

rencontrer 4 membres de l'équipe de France et les cadres techniques fédéraux. Merci à Mr Gérében pour la création du panneau de délégation en bois.

Actions de la saison en cours :

Outre St Nicolas qui est donc passé cette semaine, nous avons organisé la Coupe Grand Est des minimes en octobre. Très belle manifestation qui nous a valu les félicitations de La Ligue.

L'entraînement départemental aura lieu le 4 Janvier à 19 h , suivi de la galette.

Les stages d'octobre, février et Pâques sont renouvelés. Bonne fréquentation de celui d'octobre.

Le Tournoi A. Griffon aura lieu le samedi 2 juin toute la journée . La fête de fin d'année est programmée au vendredi 22 juin à 18 h

Nous étudions pour la date de remise des récompenses selon l'assiduité aux cours, la participation et les résultats aux tournois/compétitions. Voir si on fait à l'AG pour motiver les parents à participer ou à la fête de fin d'année. Ou voir encore si on ne fait pas l'AG dans la foulée de la fête de fin d'année (mais comptes arrêtés fin aout) ?

Fin d'intervention de Charles

Vote : Oui à l'unanimité

Rapport des enseignants : (annexes 8/9)

Lionel fait lecture du message de Stéphanie, l'animatrice Yoga : Bon groupe de 26 personnes fin juin (2016 : 16). Un seul cours contre 2 la saison précédente. Régulièrement des demandes d'essai. Il semble que les gens aient besoin de 2/3 séances avant de s'inscrire.

Gérard pour la partie judo et ju-jitsu (voir annexes 8/9)

Rapport du Trésorier, Mr Frédéric BALLAND

Bilan annexe 1

Bilan 2016/2017 Des chiffres assez élevés de part et d'autres en raison de la charge des évènements organisés durant cette saison. A noter que nous avons respecté le budget prévisionnel qui avait été voté , puisque nous sommes même en dessous des chiffres votés et que nous dégageons malgré tout un bénéfice de 14 € (bénéfice généré par la buvette des manifestations et la vente de fleurs et de chocolats).

Notons que la subvention accordée par la Ville est nécessaire au fonctionnement du club puisqu'elle permet (entre autres) d'investir et renouveler du matériel nécessaire au club. Elle a également permis de ne pas augmenter les cotisations l'année passée. Il n'y a pas eu d'augmentation non plus à cette rentrée 2017/2018.

L'anniversaire a eu un coût de revient d'environ 2500€ , mais la provision bloquée l'an passé a permis d'équilibrer ce poste.

Les comptes bancaires sont positifs :

Solde du livret au 31/08/17 : 9 428,38 €

Solde du compte bancaire KOLB au 31/08/17 : 2 636,19 €

Solde compte bancaire LCL au 31/08/17 : 2 386,56 €

Solde caisse au 31/08/2017 12,00 €

14 463,13 €

Total comptes au 31/08/2017

Pour palier une éventuelle année noire, ou dans l'éventualité d'un gros investissement (exemple tapis ou autre) il nous faudra encore essayer de placer un peu.

Budget Prévisionnel : (Annexe 2)

Lecture du tableau.

Vous voyez que les comptes ont été un peu allégés puisque nous avons de moins grandes actions cette année.

Vote : Oui à l'unanimité

Rapport des commissaires aux comptes (annexe 7) : Damien JAMET et Michel DIDIER

Vote : Oui à l'unanimité

Election du Comité :

Sortant : Sylvie DORLAND, Vice Présidente, démissionnaire en cours de saison

Entrant : Mr Yorick SIMON

Nouveau comité : Béatrice VALENCE – Frédéric BALLAND- Charles VALENCE - Laure COSTALONGA – Laurence LESIGNE – Yorick SIMON – Pierre VALENCE- Sylvie HEGUENAUER

Membres de droit (avec voix consultative) : Gérard CLAUDEL – Lionel MAUGOUST – Stéphanie GIBIAT – Adrien VALENCE

Vote : Oui à l'unanimité

Election du ou des commissaires aux comptes

Seul Mr Damien JAMET renouvelle son mandat

Vote : Oui à l'unanimité

Divers :

Problème déjà évoqué l'an dernier avec la condensation dans le dojo , tapis mouillés → aucun retour et pas résolu

Tapis trop froids durant les cours à partir d'octobre , chauffage pas mis en route

Tatamis et protections murales abîmés. Un dojo ne devrait servir qu'aux arts martiaux et non pas à tout de tas d'activités autres. Vous allez au Japon, un tapis ça se respecte et n'est pas utilisé à d'autres fins qu'aux arts martiaux. On rappelle que les tatamis appartiennent exclusivement au Judo pour 70 % et 30 % à l'Aikido. Les vitrine, armoires, bancs et tapis de chutes appartiennent exclusivement au judo.

Demande pour que le bureau soit fermé par une autre clé uniquement accessible au judo et à l'Aikido car ordi et photocopieur qui sont à la merci de tous, ou ne peuvent pas être laissés. Les autres activités n'ont pas à y avoir accès.

Le dojo est libre au créneau horaire du vendredi de 17 h à 19 h. L'aikido n'a plus de cours enfant. Il serait bon que nous puissions placer nos cours dans le dojo vu qu'il s'agit de jeunes enfants (et nombreux en sus) que Gérard ne peut pas laisser seuls dans la salle de Nippon Kempo pendant qu'il doit aller rechercher des affaires dans le dojo qui est fortement éloigné. Au cas où l'Aikido recréerait un cours enfant , ils pourraient utiliser la salle de Nippon Kempo, car peu d'adhérents et pas besoin de beaucoup de matériel.

Wifi ne fonctionne pas au bureau, comment y remédier ? On ne peut pas travailler on doit tout emmener à nos domiciles pour faire le travail.

L'idéal serait un bureau à l'entrée et non pas en bout de salle. Cela éviterait les passages des parents ou autres durant les cours dans le dojo et pouvoir filtrer les entrées. Et cela faciliterait aussi les inscriptions car sinon les parents déposent leurs enfants au vestiaire non visible du bureau et partent. Si bien que les enfants vont en cours sans être inscrits.

Installation du POJC pour les grandes compétitions le vendredi toute la journée , sinon on ne pourra plus prendre. C'est indispensable quand on sait qu'il y a déjà un semi remorque complet de tatamis à descendre de palettes, installer et qu'ensuite il y a tout ce qui gravite autour à installer. En commençant à 8 h on fini déjà à 21 h alors que dire s'il faut installer à partir de 17 h ? Impossible !!! encore à 10 h ce serait acceptable mais pas plus tard. Et ne pas envoyer les NAP en fin d'am car sinon on ne peut pas avancer ! Idem pour le tir qui ne veut pas laisser entrer dans la salle alors que tout le matériel prêté par la Ville y est entreposé ! ce qui obligera à l'avenir à bloquer aussi la salle 30/10 le vendredi alors qu'on essayait de les arranger pour que l'association ne soit pas trop pénalisée.

Autre point : pourquoi nous obliger dans le dossier sécurité à avoir des agents de sécurité qui coûtent cher alors que nombre de manifestations n'en ont pas (un exemple : le salon des loisirs créatifs avec 4000 entrées qui n'a pas eu d'agents ni de fouille !).

Sur une manifestation : d'autres associations utilisent le POJC et font rentrer du monde alors que ce sont nos agents de sécurité qui sont obligés de filtrer , est-ce normal ?

Une maman qui participe à l'AG avec ses 3 enfants évoque le fait d'avoir un service de garderie pour l'AG. Peut être que ça motiverait d'autres personnes pour venir .

Les parents nous font remarquer qu'il fait froid dans la salle (21 h) , le chauffage est coupé alors que la salle était réservée jusqu'à 23 h.

Parole aux invités et élus :

Mr Nicolas BLOSSE nous félicite pour notre travail, notre engagement associatif et nos bons résultats financiers et sportifs.

Il répond à certaines de nos interrogations. Voir si une grosse manifestation ne pourrait pas être faite en extérieur (Corcieux – St Michel) : Non pour nous car c'est une vitrine pour la Ville que nous organisons une manifestation de l'envergure des 1/2 finales France ! Et aucune salle aux alentours ne peut répondre aux critères imposés par le cahier des charges de la Fédé.

Quant à préparer sur une journée complète le vendredi ce sera étudié au cas par cas pour les manifs de grosse envergure.

Il répond aussi à notre question sur le fait de fermer le bureau par une seconde clé : A voir, ce n'est pas infaisable mais pas par une clé sécurisée (ce qui n'est pas notre requête), juste un autre verrou afin que le bureau qui contient des documents et matériels propres au club ne soit pas utilisé par tous.

Wifi : pas de solution proposée. A l'heure où c'est gratuit presque partout, il faudrait que nous, petite association, prenions un abonnement ... Solution inenvisageable.

Mr Jean-Claude Vincent, Vice Président de l'OMS, nous félicite également sur notre bonne gestion et notre dynamisme.

Clôture de l'AG à : 22 h 15 – Pot de l'amitié

Élection du bureau dans la foulée :

Béatrice VALENCE : Présidente

Charles VALENCE : Secrétaire

Frédéric BALLAND : Trésorier

La Présidente et le Trésorier ont un même droit de signatures et opérations bancaires sur LCL et KOLB.

Membres du comité : Laure COSTALONGA – Lionel MAUGOUST – Sylvie HEGUENAUER – Laurence LESIGNE – Yorick SIMON – Pierre VALENCE

Vote du bureau à l'unanimité.

PV certifié ce jour par :

Le secrétaire ,



Charles VALENCE

La Présidente,



Béatrice VALENCE